



Société Vaudoise d'Horticulture

Assemblée cantonale du 12 mars 2011 à la grande salle du Battoir d'Assens

1. Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale à 10 h 30

Le Président, Pierre-Alain Zangger, souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée de sa présence. Il prie ensuite les membres et invités d'apposer leur signature sur **la liste des présences** qui est en circulation dans la salle.

M. Zangger relève et salue la présence des invités et personnalités présents :

- Monsieur Bernard Despont, Syndic d'Assens
- Monsieur Philippe Deriaz, Doyen du département Arts et métiers verts du Centre d'Enseignement Professionnel de Morges
- Monsieur Gaston Solliard, Président de l'Association des Jardiniers des Maisons Bourgeoises
- Monsieur Roland Gonin, Président de la Société de Pomologie et d'Arboriculture du Canton de Vaud
- La représentante de la Presse Mme Dany Schaer, du « Journal de Moudon » et de l'« Echo du Gros-de-Vaud »
- Madame, Mademoiselle et Messieurs les apprentis méritants.

De même, M. Zangger salue les membres d'honneur cantonaux et les prie de se lever :
Messieurs Rossier, Walter, Emery, Renggli, Kilchenmann, Luthi, Genoud, Agier

Diverses personnalités et membres retenus par d'autres obligations ont pris la peine de s'excuser :

Messieurs Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat
Giovanni Giunta, secrétaire de Jardin Suisse Vaud
Jean-Louis Sornin, Président de la section de Chablais-Riviera
Michel Cretin, Président de la section de La Côte
Bernard de Siebenthal, Président de la section de La Flore du Jura
Yves Meylan
André Meylan
Claude Stäger
Alain Dessarps
Cédric Lambercier
Jean-Paul Dégletagne
Jean Amiguet
Jean Schneider
Olivier Tschanz

Mesdames Janine Sulliger
Janine Diserens

Madame et Monsieur Germaine et Charles Auf der Maur
Entreprises Gerber fleurs SA, Menetrey SA et Krebs paysagistes SA

M. Zangger passe la parole à Monsieur Pascal Jaton, Président de la Section de Lausanne et environs, organisateur de cette journée, afin qu'il nous présente la section et le remercie de son accueil et de la visite du « Musée du Blé et du Pain » d'Echallens.

Allocution de M. Jaton, président section Lausanne

Messieurs les membres d'honneur, Monsieur le président central, Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, chers membres de la SVH,

Je suis heureux de vous accueillir dans cette grande salle d'Assens pour l'Assemblée générale de la Section Vaudoise d'Horticulture.

Avec mon comité, nous avons souhaité changer quelque peu les habitudes de ces assemblées générales en l'organisant le samedi matin. Commenant par une visite avec petit déjeuner avant l'assemblée pour tous les membres, pour se poursuivre ensuite dans une même et unique salle, par ladite assemblée générale puis d'un apéritif, pour se terminer également par un repas.

Il n'est pas facile de trouver une activité pour un si grand nombre de membres, de surcroît un samedi matin. Pour autant, j'espère que cette sympathique visite du Musée du Blé et du Pain à Echallens vous a plus ainsi que l'excellent petit déjeuner qui nous a été servi par la brigade de la famille Polli.

Comme cela devient la coutume dans beaucoup de sociétés, la moyenne d'âge de nos membres devient de plus en plus élevée et il est difficile de recruter du sang neuf parmi les nouveaux professionnels ou amateurs de l'horticulture. La présence de 4 élèves méritants a cette assemblée prouve qu'il y a une relève possible mais de là à les motiver à adhérer à une société, il y a souvent un grand pas à franchir que peu de jeunes sont prêts à envisager.

Outre quelques sorties, notre section organise depuis 1961, l'exposition Flores qui, pour ses 50 ans, aura lieu à Cheseaux-sur-Lausanne du 6 au 10 octobre 2011 dans les locaux de la jardinerie-fleuristerie Hämmerli. Je laisserai le soin à M. Hämmerli, président de cette exposition, de présenter celle-ci plus tard.

D'autres orateurs vont me succéder. Je leur laisse donc la parole et vous remercie vivement d'avoir répondu présents aujourd'hui. Je me réjouis de partager le verre de l'amitié en votre compagnie toute à l'heure lors de l'apéritif qui suivra.

M. Zangger, remercie chaleureusement le président de la section et avance la suite de l'assemblée. L'ordre du jour est parvenu à chacun avec l'invitation à l'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport du Président central
4. Rapport du délégué à la formation professionnelle
5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes
6. Adoption des rapports
7. Distribution des diplômes et récompenses
8. Nominations statutaires
9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale
10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes
11. Propositions individuelles et communications diverses

L'ordre du jour est mis en discussion. Personne n'en demande modification.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 6 mars 2010 à l'Arboretum National du Vallon de l'Aubonne.

Des exemplaires ont été mis à votre disposition dans la salle.
Le PV a été également mis à votre disposition sur notre site internet villesfleuries.ch.

Aucun membre n'en demande lecture et aucune correction n'est demandée.

M. Zangger demande de l'accepter par un lever de mains puisqu'aucune opposition n'est formulée.
Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président central sur l'exercice 2010

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le moment est venu de vous donner le compte rendu annuel des activités de notre société.

Notre société a vécu sa 166^{ème} année d'existence et comme de coutume, les activités ont été nombreuses. Celles-ci se résument au niveau des 5 sections, de la manière suivante :

- ✓ 1 exposition
- ✓ 1 conférence ou soirée audiovisuelle
- ✓ 8 cours
- ✓ 5 concours des balcons fleuri
- ✓ 7 courses et sortie
- ✓ 6 journées ou soirées familiales
- ✓ 2 activités diverses comprenant des lotos
- ✓ 1 exposition ``Floralies de La Côte``
- ✓ 7 assemblées de section
- ✓ 21 séances de comité

Au niveau de l'effectif des membres, il subit toujours une légère érosion. A fin 2010, notre société comptait 529 membres, soit 19 de moins que l'année précédente. Nous pouvons nous réjouir de l'admission de 16 nouveaux membres.

Nous comptons :

- 132 membres à la section de la Côte
- 125 membres à la section de Lausanne
- 101 membres à la section de la Flore du Jura
- 100 membres à la section Chablais-Rivera
- 71 membres à la section du Léman

Dont :

- 16 membres d'honneur cantonaux
- 151 membres honoraires, soit 28.5 % de nos membres ont 30 ans de sociétariat ou plus.

Je tiens, au nom de notre comité, à les remercier pour leur fidélité.

Répartis également de la manière suivante :

- 300 membres professionnels
- 229 membres non professionnels, soit 43.2 % de l'effectif.

Notre structure à la particularité d'accueillir en son sein, des professionnels, chefs d'entreprise ou employés, fonctionnaires, enseignants, amateurs éclairés. C'est cette diversité qui fait la richesse de notre société. Les sections de Lausanne et environs ainsi que de La Côte comptent plus de 70 % de professionnels. La section du Léman est constituée, pour près de moitié, de non professionnels. Enfin, les sections de Chablais-Riviera et de la Flore du Jura comptent près de 65 % de membres amateurs.

C'est le moment le plus difficile de ce rapport. Parmi nous, des familles ont été touchées par le deuil ou la maladie; nous leurs présentons nos plus chaleureux messages.

2010 a vu la disparition de 9 membres, 3 membres sont également décédés depuis le début de l'année 2011. Certains nous ont montré la voie, appris avec patience et passion notre profession, nous ont servi de précepteurs, transmis l'amour du travail de cette terre qu'ils ont définitivement rejoint. Pour la plupart, nous avons cheminé de longues années ensemble et comme très souvent dans notre société, ils étaient devenus de vrais amis.

En leur mémoire et en leur honneur, je vous prie de vous lever, d'écouter leur nom et de respecter un instant de recueillement.

Section du Léman

Monsieur Uli Straehler

Section Chablais-Riviera

Messieurs René Aviolat

Frédéric Roulier

Arthur Affolter, membre d'honneur (2011)

Jean-Edouard Blanc (2011)

Section de Lausanne

Messieurs Henri Bosson, membre d'honneur

Oscar Vulliens

Walter Zurbrugg

Section la Flore du Jura

Madame Gertraud Meystre

Messieurs René Aubry

Jean Curry

Louis Guillet (2011)

Merci.

Le comité central s'est réuni les 28 juin et le 1^{er} novembre 2010 ainsi que le 17 janvier 2011, soit à 3 reprises. Ces réunions ont pour but de mettre en commun les expériences de tous, d'harmoniser les activités entre les sections. Elles permettent aussi d'organiser la représentation de notre société à divers événements et enfin d'organiser des activités au niveau cantonal. Parmi celles-ci :

Le 13 mars : 29 participants se sont déplacés à Dijon afin de visiter l'exposition florale Florissimo sur le thème de la magie de l'eau et des fleurs. Hormis la qualité de la production horticole présentée, il est à relever les impressionnantes installations techniques mises en œuvre.

Le 7 juillet : c'est avec mon épouse, Jean-Louis Sornin et Francis Kilchenmann que nous avons assisté à l'assemblée du jardin alpin des Rochers-de-Naye. Les liens sont toujours très étroits entre cette société et la Section Chablais-Riviera.

Le 9 juillet : c'est déroulée, au Garden Centre Andréfleurs à Assens, la cérémonie de promotion des apprentis horticulteurs. Francis Kilchenmann, Jean-Louis Sornin et votre président ont représenté notre société auprès des nouveaux promus. Le comité central remet une somme de fr. 200.- qui permet d'étoffer la planche des prix remise aux lauréats d'une attestation de formation pratique.

Le 4 septembre : le président et son épouse ont assisté à l'assemblée générale de l'Arboretum national du vallon de l'Aubonne.

A la même date, était organisée une sortie à Neuchâtel, visite des serres Malgaches du jardin botanique et des serres de la Ville. Hormis le président et ses proches, seule une personne a montré de l'intérêt dans les délais pour cette sortie, qui a finalement été annulée.

Du 16 au 20 septembre : Floralties de La Côte au château de Duillier, organisée par la section de La Côte. Le C.C. y présentait, sur un stand de 10 m2, d'anciennes variétés potagères et outils aratoires du temps passé. Je remercie chaleureusement MM. Kilchenmann et Sornin pour leur aide précieuse lors du montage et du démontage du stand. C'est notre vice-présidente, Mme Elisabeth Marthaler ainsi que notre secrétaire caissière, Mme Marlène Godel, qui ont représenté le C.C au vernissage, le 16 septembre. Au même moment, votre président était présent aux promotions du Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier.

Le 26 janvier 2011 : notre président s'est rendu aux archives lausannoises pour y effectuer le 4^{ème} dépôt d'archives de notre société. Couvrant les années 1995 à 2010, ces documents pré-triés par année formaient une pile d'environ 20 cm de haut. Ils ont été remis à Monsieur Ruegg, conservateur. Ce dernier m'a permis de consulter la liste des documents déposés et ils sont impressionnants. Des premiers PV de notre société datant de 1844, en passant par un fond important de livres et de revues horticoles légués à notre société par Monsieur Crot. Les documents déposés ce jour concernaient : les PV, comptes et bilans, articles de presse, correspondance, sorties, un livre « Arboretum en fleurs 2006 » et 1 CD d'une après-midi technique. L'accès aux documents est accessible aux membres de la société. J'ai demandé à ce qu'une liste des ouvrages soit transmise et que procuration soit donnée à Madame Joëlle Magnin-Gonze, conservatrice au jardin botanique de Lausanne, afin qu'elle puisse consulter librement les ouvrages de notre société.

Il me reste encore quelques personnes à remercier : mes collègues du comité central qui apportent toujours leur bonne humeur lors de nos séances, les membres adjoints, Francis Kilchenmann pour son aide précieuse dans le suivi des dossiers des apprentis méritants, Francisco et Ghislaine Moïta pour la mise à jour et le suivi du site internet www.villesfleuries.ch / onglet SVH.

Un grand merci à mon épouse pour son aide précieuse durant toute l'année, et particulièrement pendant la culture des plantes destinées aux floralties, qui ont montré pour certaines quelques réticences à se développer en pot.

L'Isle, le 27 février 2011

*Votre président
Pierre-Alain Zangger*

4. Rapport du délégué à la formation professionnelle

Le président passe ensuite la parole à Monsieur Philippe Deriaz, Doyen du département "arts et métiers verts" du CEPM, pour la présentation de son rapport.

Monsieur le Président, Mesdames, et Messieurs, chères et chers invité-e-s,

Je vous apporte aujourd'hui le salut de la formation professionnelle en général, et horticole en particulier, en tant que représentant du CEPM, comme doyen du Département des Arts et métiers verts. Notre directeur, M. J.-L. Caillat me prie ici de vous saluer !

Notre département, Arts et Métiers Verts comprend plus de 600 apprenti-e-s qui complètent leur formation pratique chez un maître d'apprentissage par des cours théoriques en école, à Marcelin au CEPM entre 1 et à 1,5 jours par semaine.

Les effectifs évoluent au gré du développement de nouveaux métiers, mais aussi de la conjoncture et autres aléas économiques.

Dans la production horticole, les effectifs de **floriculteurs** sont stables, et la baisse des places d'apprentissage dans les exploitations de production horticole reste compensée par les apprenti-e-s engagés par les collectivités, chez lesquelles les productions aux serres de la ville, et la plantation de massifs fleuris sont un service public.

Chez les **apprenti-e-s paysagistes**, nous enregistrons plus 200 apprentis, et près de 4 classes en première année. Cet effectif important est dû à l'attractivité de cette profession de service qui permet de conjuguer travail extérieur, aménagements divers, entretiens, mais aussi d'autres activités, dans le domaine de la construction notamment. Enfin, le salaire en apprentissage reste comparativement important !

Comme chaque année, ce sont deux volées de **fleuristes** (2 classes) que nous accueillons par cycle de formation, et qui proviennent de la majorité des cantons romands. Depuis 2008, nous conduisons la formation selon une **nouvelle ordonnance des formations**, qui voit une plus forte pondération des éléments commerciaux, tels que la vente et la création notamment ; les premières fleuristes « nouvelle formule » termineront leur apprentissage cette même année, selon la nouvelle ordonnance de formation ! La structure des examens est donc repensée. Résultats et compétences à découvrir à la **patinoire de Morges le jeudi 23 juin 2011**. Chez les fleuristes, la filière de formation initiale, AFP, n'a pas connu les inscriptions que l'on aurait pu attendre, et nous devrions peut-être l'abandonner en 2011 si les faibles effectifs se confirment !

Depuis 2007, nous accueillons des apprentis dans la nouvelle profession d'**agents d'exploitations**, nouvelle formation destinée à des apprentis travaillant dans des établissements ou institutions généralement publiques, et pour lesquelles l'employeur ou maître d'apprentissage requiert des qualifications professionnelles, tant dans le domaine du contrôle des bâtiments, l'entretien des espaces verts ou la gestion des déchets. Cette profession connaît un développement rapide de ses effectifs, puisque dès l'année prochaine nous devrions accueillir quelques 4 classes en première année de formation CFC

D'ici Nouvel-An, le règlement d'apprentissage d'horticulteur de 2002 aura vécu ... Nous avons participé à la rédaction de la nouvelle ordonnance de formation qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2012. Le contenu et les programmes ont été redéfinis, certaines branches comme « la vente » renforcées. Le challenge consiste maintenant à sa mise en vigueur dès août 2011! On devrait distinguer entre horticulteurs « productions » et « service » ; le champ des thèmes et branches éliminatoires a été réétudié et réduit; l'opportunité des cours blocs repensée ! Je note par contre des procédures d'examens (procédures de qualification) pour le moins étranges et peu homogènes, ainsi qu'une augmentation du nombre des cours interentreprises ! Nous devons veiller à l'organisation harmonieuse de toute cette structure d'enseignement, entre écoles et associations professionnelles, voire commission d'examens, et craignons de nouveaux problèmes de superposition de cours divers !

En effet, au niveau pédagogique, nous rencontrons encore nombre de contraintes à gérer. Ainsi, difficultés scolaires, exigences professionnelles élevées, transition école-métier trop pénible, parfois conjuguées avec la fracture des liens traditionnels familiaux, sont tant de problèmes auxquels nos jeunes, dans nos professions en particulier, sont confrontés !! L'AFP est une formation allégée et individualisée et peut être offerte aux apprentis les moins scolarisés.

L'Etat de Vaud n'est pas resté sans réactions face à ces difficultés et a produit une nouvelle loi sur la formation professionnelle (**LVLFPPr**); des services nouveaux sont introduits, des structures complétées, ainsi, on notera :

- Le conseiller aux apprentis, dont la charge consiste à suivre les apprentis en difficultés générales ;
- Les commissions d'apprentissage par district sont redéfinies, et leur importance en diminution !
- L'introduction dans la loi vaudoise de la formation initiale de deux ans (AFP)
- La création, par champ de profession, de commission cantonale de formation professionnelle pour la gestion de la formation
- L'allocation de nouvelles ressources dans une fondation en faveur de la formation professionnelle: ces montants permettront de financer la formation professionnelle supérieure (brevet, maîtrise), cours interentreprises et session d'examens.
- Introduction de séances supplémentaires d'examens pour répétants aux mois de septembre et octobre.

D'autres échéances nous attendent :

- développement des facilités de formation pratique sur le site de l'école (CEPM (à utiliser tant pour les cours interentreprises, les examens que pour les cours et démonstrations professionnelles)),
- création d'une école supérieure (ES) en conduite des travaux, « orientation Jardins et paysages ».
- nouvelle formation de dessinateurs-paysagiste

Les challenges sont nombreux, mais permettent à notre formation horticole, de rester vive et attractive, et de s'adapter au monde économique en mutation.

Je suis heureux d'être parmi vous. La direction du CEPM, mes collègues et moi-même, souhaitons le plus favorable avenir à la formation horticole vaudoise, pour laquelle nous avons le bonheur de nous engager !

Je vous remercie de votre attention.

Ph. Deriaz, Mars 2011.

Billet du représentant du Centre de Formation Professionnel nature et environnement de Lullier, M. Yves Meylan, remplacé par M. Pierre-Alain Zangger

C'est Pierre-Alain Zangger, enseignant de pratique au Centre d'Enseignement Professionnel nature et environnement de Lullier (CFPne) qui nous présente les meilleures salutations de Monsieur Gilles Miserez, Directeur. Monsieur Yves Meylan, représentant du Conseil de Direction devait représenter le CFPne, malheureusement il a dû s'excuser, son père étant hospitalisé. Nous souhaitons à ce dernier, un prompt rétablissement.

Il y a 10 jours, le CFPne a obtenu sa certification qualité selon les nouvelles normes fédérales. 170 jeunes suivent actuellement leur cursus dans l'école d'horticulture. Ce sont au total, environ 350 apprentis et élèves, qui fréquentent le site, élèves de l'école de fleuriste, apprentis en formation duale et élèves du semestre de motivation compris. Ils sont encadrés par 75 personnes, enseignants ou personnel technique.

La direction planche d'ores et déjà sur la nouvelle organisation des cours qui devra être mise en place pour répondre à la nouvelle ordonnance fédérale de formation en horticulture qui sera appliquée dès la rentrée 2012. Les cours interentreprises seront intégrés à la formation des élèves à plein temps. Les enseignants se sont fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

Je cède la parole à Madame Marlène Godel qui va nous présenter son premier rapport.

Rapport de la caissière pour l'exercice 2010

J'ai assuré la tâche de secrétaire caissière pour l'exercice 2010. Notre société n'a pas retrouvé le chemin du bénéfice. En effet, l'exercice comptable 2010 se solde à nouveau par une perte de fr. 1'251.87.

Dans la globalité, les recettes que représentent principalement les cotisations des sections ont très légèrement diminué. Quant aux dépenses, les principaux postes sont les frais généraux et les frais liés aux diverses sorties et manifestations de la Société.

Voici quelques chiffres :

RECETTES :		
Cotisations des sections	fr.	2'042.50
Intérêts postaux	fr.	87.15
Total des recettes	fr.	2'129.65
DEPENSES :		
Frais généraux	fr.	1'191.40
Frais sorties et manifestations diverses	fr.	1'390.12
Cotisations et prix promotions apprentis	fr.	800.00
Total des dépenses	fr.	3'381.52
Le capital de notre société au 31 décembre 2010 s'élève à fr.		13'152.74

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Morges, le 7 mars 2011

Marlène Godel Neyerlin, caissière

Au tour maintenant des vérificateurs des comptes, M. Jean Emery, rapporteur et M. Pierre Wiedercker, vérificateur, membres de la Section organisatrice, qui ont procédé à cette vérification.

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2010

En exécution du mandat qui a été confié à leur section lors de la dernière assemblée générale, les soussignés : MM. Pierre Wiedercker et Jean Emery ont procédé ce jour, au Restaurant du Stand de Vernand, à la vérification des comptes de notre société.

Par de nombreux sondages, nous avons pu nous assurer de la parfaite exactitude des comptes. A noter que l'existence des valeurs mentionnées ci-dessous ont été contrôlées par la vérification des avoirs en caisse ainsi que les originaux des relevés postaux.

Les comptes de la société bouclent avec une diminution de fortune de Fr 1'251.87, ce qui nous donne un capital de Fr 13'152.74 au 31 décembre 2010.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs vous proposent :

1. D'accepter les comptes pour l'exercice 2010
2. D'en donner décharge à la caissière
3. D'en donner décharge au Comité central.
4. D'en donner décharge aux vérificateurs et de les relever de leur mandat.

Avec nos vifs remerciements à la secrétaire-caissière pour l'excellente présentation.

Stand de Vernand, le 1er mars 2011.

Pour la section de Lausanne et environs

Les vérificateurs des comptes :

Pierre Wiedercker

Jean Emery

6. Adoption des rapports

M. Zangger met en discussion les rapports suivants :

- ✓ Du président
- ✓ Du délégué à la formation professionnelle
- ✓ De la caissière
- ✓ Des vérificateurs

Ni avis contraires formulés, ni absentions ne sont émises. Les différents rapports sont ainsi adoptés.

7. Distribution des diplômes et récompenses

Nomination d'un membre d'honneur

Sur proposition de la Section de Chablais Riviera, et avec l'avis unanime du comité central, nous vous proposons de nommer un nouveau membre d'honneur cantonal. La parole est donnée à Monsieur Richard Antony, de la Section Chablais Riviera, pour la présentation de Monsieur Paul WIDMER :

Né le 10 mars 1940 à Balsthal (SO), il effectue toute sa scolarité dans le canton de Soleure, principalement à Günsberg.

Depuis tout petit, il est motivé par le jardinage qu'il exerce dans le grand jardin familial. A 17 ans, il commence son apprentissage dans un établissement mixte (production horticole, vente, paysagisme, cimetières) près d'Oeschberg. Il jouit de la proximité de l'école d'horticulture pour profiter des collections de plantes et y perfectionner sa nomenclature. Il sera dans les premières volées à passer les examens de fin d'apprentissage dans les locaux de l'école d'Oeschberg.

Vint l'école de recrue, à la fin de laquelle, il chercha une place de travail sur la Riviera. Il mit une annonce dans le Gartenbau et ne reçut qu'une réponse, celle de l'entreprise Maeder à Planchamps-sur-Montreux, un établissement mixte. Il y commença à œuvrer comme chef des cultures en 1961. En 1964, l'autoroute passa par là et l'établissement horticole fut démoli. Il devint responsable du secteur restant, le paysagisme.

Entre-temps, il fit connaissance de celle qui devint sa femme et avec qui ils ont eu deux enfants.

En 1978, il entre chez Blank, marchand grainier, et reprend la gérance du magasin de Vevey. La qualité de son service et ses compétences sont connues dans toute la région. En 1991, suite à des problèmes financiers de l'entreprise, M. Blank lui dit : « tu reprends le commerce ou je le ferme ». Après mûre réflexion, il se lança à son compte. La concurrence devant trop forte pour un marchand grainier (garden centre, apparition des « do-it » ainsi que de ses voisins de rues : les géants oranges), il prit la sage décision de fermer son magasin en 2003.

Depuis lors, il a repris le gardiennage du jardin alpin « La Rambertia » aux Rochers-de-Naye.

Dès son arrivée sur la Riviera, en 1961, Paul devint juré du concours des balcons fleuris, ceci par l'entremise de son patron d'alors, tâche qu'il a accompli encore cette année ; c'est-à-dire depuis 50 belles années.

Entré à la SVH en 1971 en intégrant la section de Montreux, Plaine du Rhône et Pays d'En-Haut, il en devint le caissier début 1975. Après fusion avec la section de Vevey – La Tour-de-Peilz

et environs, il tint encore la caisse jusqu'à fin 2010, soit 36 années passées à la tête des finances de la section. Il reste néanmoins membre du comité.

Il participa très activement au marché aux géraniums de Montreux, organisé par la SVH. Tout d'abord, comme fournisseur avec son patron, puis avec la section en collaboration avec les producteurs locaux.

Paul a également participé à de nombreuses expositions et floralies, notamment celles du Marché de Montreux en 1964 et 1966, du Bateau fleuri et plus récemment, aux Floralies du Château de la Tour-de-Peilz en 2008. Paul a été encore très dévoué dans toutes les activités de notre section, avec une honnêteté et une rigueur à toute épreuve. Il est toujours là pour nous aider à ne rien oublier et celui depuis 40 ans.

Ainsi rédigé par M. Jean-Louis Sornin, président section Chablais-Riviera

Monsieur Paul Widmer est dès lors nommé membre d'honneur cantonal de la SVH, sous les applaudissements et avec toute la reconnaissance de l'assemblée.

Nomination d'un membre honoraire

Cette année, 1 membre a atteint ses 30 années de sociétariat. Il s'agit de Monsieur Olivier Tschanz de la Section de Lausanne et environs, qui est malheureusement retenu chez lui pour cause de grippe. Son diplôme lui sera donc remis ultérieurement.

Visite de cultures

Cette année, la présidence de cette commission a été assumée, selon le tournus, par la Section de La Flore du Jura. Deux entreprises horticoles ont été visitées. Je passe la parole à Mesdames Langer et Boenzli. La commission était composée de Madame Marie Currit, Messieurs Bernard Von Siebenthal, Roland Gonin et Emile Masson, Cédric Lambercier.

1^{er} rapport de visite de cultures

mardi 14 septembre 2010, par vos serviteurs ci-nommés MM. Bernard Von Siebenthal, Emile Masson et Cédric Lambercier, à l'ETABLISSEMENT HORTICOLE GERBER FLEURS SA A TREY.

M. Victor Gerber nous accueille et nous présente son entreprise fondée en 1934 à Berne par son grand-père Rudolf, suivi par son père Kurt qui déménagea à Trey en 1970, entreprise reprise par ses soins en 2000. 25 à 30 personnes, dont 3 apprentis en moyenne, forment l'équipe de production de plantes prêtes pour la vente en gros.

Les cultures sont menées en serres et à l'air libre à même le sol, un système d'arrosage mobile par asperseur arrose, quelques fois par semaine à 3 fois par jour, en fonction des saisons et des besoins des cultures. Un système ingénieux récupère le 50 % des eaux par une couche drainante. Puis l'eau, ainsi récupérée, est pompée et refoulée dans un grand filtre à sable de 120 m³, qui se mélange à son tour avec l'eau de la nappe phréatique dans un puits qui fournit l'eau nécessaire, jusqu'à 600 m³/jour, à l'arrosage suivant. Parfois utilisé, un système complémentaire permet de pomper l'eau manquante dans la Broye.

Nous avons visité de nombreuses cultures telles que :

- Plusieurs champs d'Hydrangea (140'000 plants) et colorés de Calluna et d'Erika (400'000 plants) totalisant une surface de 29'000 m².
- Plusieurs serres occupées par des cultures d'Azalea (130'000 plants), de Primula (250'000 plants), des Poinsettia (45'000 plants) en pots entreposées sur des tables d'irrigation par immersion et de multiples sortes de graminées ornementales posées à même le sol.

- Les déchets issus des cultures sont récupérés et recyclés par une entreprise locale.
- L'entreprise de production totalise 68'000 m2 et produit 1'751'000 plantes diverses. Elle assure à elle seule l'unique production de bruyères de la Suisse romande. Les jeunes plantes sont achetées et mise en culture durant quelques mois à 2 ans, en fonction des cultures. Les produits sont uniquement composés de vente en gros, 60 % pour les grands distributeurs, 40 % pour les bourses, jardineries et collectivités publiques.
- L'obtention des certifications : SwissGAP, Suisse garantie et Migros « de la région » a été un dur labeur et exige une grande discipline.
- La saison battant son plein, notre guide prend encore le temps de nous expliquer sa structure de direction.

Nous le quittons pour le laisser à sa course poursuite de planification des cultures, conditionnement, vente et distribution.

C'est avec grand plaisir que nous lui accordons son diplôme de visite de culture.

Monsieur Victor Gerber est retenu par d'autres obligations et n'est donc pas présent pour recevoir son diplôme de visite des cultures.

2ème rapport de visite de cultures

mardi 7 septembre 2010, par vos serviteurs ci-nommés Mme Marie Currit, MM. Roland Gonin, Bernard Von Siebenthal, et Cédric Lambercier, à l'ETABLISSEMENT HORTICOLE PIERE HAEMMERLI A CHESEAUX-SUR-LAUSANNE.

M. Pierre Hämmerli nous accueille et nous présente sa jardinerie familiale fondée en 1944 par son père Rodolphe et reprise par lui-même en 1988. Six personnes, dont deux apprentis, forment l'équipe de production de fleurs coupées, plantes annuelles et bisannuelles, confections florales, etc. l'équipe est renforcée par quelques extras à la grosse saison.

L'établissement est composé d'une serre de vente inaugurée en mai 2010 et construite après le passage de la grêle en juillet 2009 qui a littéralement pulvérisé le vitrage des anciennes serres. Fonctionnelle et agréablement espacée, la serre de vente ultramoderne de 275 m2 est équipée d'une récupération des eaux de pluie de 120'000 litres qui est utilisée pour l'arrosage.

- De nombreuses couches totalisent une surface de 800 m2
- Plusieurs serres, partiellement occupées par des cultures de chrysanthèmes en pleine terre, plantes vertes et diverses plantes à fleurs en pot sont entreposées sur des tables d'irrigation automatique
- Culture en pleine terre de 2000 m2 de dahlias et de tournesols spécifiquement pour la fleur coupée et la confection florale
- Les déchets issus des cultures sont compostés et stérilisés afin d'être réutilisés
- L'établissement totalise environ 8'000 m2, produit 20'000 géraniums, 60'000 pensées et diverses autres plantes à massifs pour le printemps. Les jeunes plantes sont achetées et mises en culture durant quelques mois pour finir sur les étalages de la jardinerie et au marché de Lausanne. Les produits sont également vendus à quelques paysagistes, communes et fleuristes.
- Deux fleuristes confectionnent continuellement des arrangements floraux pour les mariages, fêtes diverses ainsi que pour les deuils, avec les fleurs entreposées dans la chambre froide, en complément de leur propre production. Les fleurs sont achetées et livrées par divers grossistes.
- De nombreux emplacements sont dévolus à la récupération des eaux, des déchets et à la réutilisation des pots afin de réduire les déchets et favoriser le recyclage.

Nous constatons un réel engagement et une grande passion du secteur vert de la part du patron et de son épouse et ce, malgré un établissement partiellement vide, entre-saison oblige.

C'est sous les applaudissements que Pierre Hämmerli reçoit son diplôme de visite de culture.

Prix aux apprentis méritants

Nous avons le plaisir de recevoir 4 jeunes professionnels.

En premier lieu, c'est une floricultrice qui a effectué son apprentissage chez Monsieur Oesch à Rougemont et qui s'est distinguée en obtenant une moyenne de 5,5 aux examens de fin d'apprentissage. Nous appelons Mademoiselle Patricia Von Siebenthal pour la féliciter pour ce magnifique résultat et lui remettre un prix.

Madame Danielle Rosset, a effectué son apprentissage au Garden Centre Schilliger à Gland, s'est distinguée chez les cultivateurs de plantes vivaces avec une moyenne de 5.4. Félicitations.

Monsieur Loïc Chevalley, a effectué son apprentissage dans l'entreprise De Benoit paysagiste à La Croix-sur-Lutry, a obtenu la moyenne de 5.4. Félicitations.

Monsieur Kane Alassane, a effectué son apprentissage auprès des pépinières Baudat à Romanel-sur-Lausanne, s'est distingué chez les pépiniéristes avec une moyenne de 5.0. Félicitations.

8. Nominations statutaires

Aucune personne ne pose sa candidature pour faire partie du comité central.

Parole est donnée au vice-président 2011, Section de Lausanne et environs, Monsieur Pascal Jatton, pour la nomination d'un président. La présidence de Pierre-Alain Zangger est reconduite.

Tournus du comité selon liste :
1^{ère} vice-présidence, Lausanne
2^{ème} vice présidence, La Flore du Jura
Visite de culture, Présidence Chablais-Riviera
Jury d'exposition, Présidence La Côte

Délégué à la formation professionnelle : Monsieur Philippe Deriaz

Secrétaire et caissière : Madame Marlène Godel

Membres adjoints : Monsieur Francis Kilchenmann, contact avec les apprentis
Madame et Monsieur Ghislaine et Francisco Moïta-Babey,
site internet « villesfleuries.ch », onglet SVH

Aucun commentaire n'est formulé.
Le comité vous remercie de votre confiance.

9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale

Nous nous déplacerons dans le Nord Vaudois. C'est la section de La Flore du Jura qui organisera cette prochaine assemblée, agendée le samedi 3 mars 2012.

10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes

La section organisatrice de l'assemblée générale 2012, à savoir La Flore du Jura.

11. Propositions individuelles et communications diverses

Communications du comité central :

- ✓ Le programme des sections est à disposition à l'endroit indiqué.
- ✓ 6 au 10 octobre, Flores à Cheseaux-sur-Lausanne. Le comité central ainsi que la section de La Côte y seront présents comme exposants. Parole est donnée au représentant de Flores, M. Jaton, pour présenter rapidement la 29^{ème} édition.
- ✓ La section du Léman prépare une exposition "Arboretum en fleurs" pour l'automne 2012. Parole est passée à Christian Stoll qui souhaite une surface de culture pour chrysanthèmes.
- ✓ Toutes les informations sont disponibles sur le site internet villesfleuries.ch onglet svh. lien pour toutes les sections.

Propositions individuelles :

L'un des membres de la SVH se félicite de l'excellente initiative d'organiser l'assemblée en matinée.

Monsieur Jean Emery a sollicité la parole pour formuler divers remerciements pour le dévouement et l'investissement du comité d'organisation pour cette magnifique journée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Zangger, président, remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur attention et lève l'assemblée générale de la SVH en passant la parole à Monsieur Pascal Jaton pour la suite du programme.

Un apéritif est proposé, agrémenté de l'allocution de M. Bernard Despont, syndic d'Assens, avant de passer à l'excellent repas proposé par la brigade conduite par l'épouse de M. Jaton, président de section.